

Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (WG-ORT)

Rapport de situation de 2023

Résumé des activités du Groupe de travail en 2023

En 2023, le Secrétariat de l'ICCAT a poursuivi ses avancées au cours de la phase 3 (2 ans : 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2024) dans le développement du Système intégré de gestion en ligne (IOMS) de l'ICCAT. Les réalisations majeures dans l'avancement des travaux du WG-ORT incluent l'achèvement du système d'aide dynamique, de nouvelles améliorations au module de gestionnaire de rapports annuels, la poursuite des progrès dans le développement du module de gestionnaire de navires et les travaux portant sur l'intégration de UN/FLUX. En outre, des améliorations ont été en permanence apportées à plusieurs outils et fonctionnalités administratifs de l'IOMS (gestionnaire d'audit de l'activité des utilisateurs, gestionnaire de profils/rôles des utilisateurs, gestionnaire de notification, gestionnaire de fils de discussions, enregistreur de modifications, etc.). En raison de sa complexité, le module de gestionnaire de navires ainsi que l'intégration de UN/FLUX (pour lesquels deux documents de mise en œuvre spécifiques - immatriculation des navires et autorisations des navires de pêche - sont en cours d'élaboration par l'UE et la Secrétariat pour examen postérieur du WG-ORT) représentent le plus grand volume de travail de développement réalisé en 2023.

Une session d'atelier de formation virtuel a également été tenue en 2023 afin de former les utilisateurs enregistrés dans l'IOMS à l'utilisation de l'IOMS, en plaçant l'accent sur l'utilisation du module de gestionnaire de navires. Des sessions de formation additionnelles exclusivement consacrées au module de gestionnaire de navires se poursuivront en 2024. En outre, le Secrétariat a également aidé toutes les CPC de l'ICCAT à remplir les Rapports annuels de 2023 dans l'IOMS, comme recommandé par le WG-ORT.

Le WG-ORT s'est réuni sous forme virtuelle les 7-8 février 2023 afin d'examiner les avancées dans le développement de l'IOMS et formuler des commentaires sur la poursuite de son développement. Le rapport de la réunion est disponible en tant que document [COC_302/2023](#). Deux importantes décisions ont, entre autres, été prises :

- a) L'adoption finale de la caractérisation améliorée des rôles des utilisateurs de l'IOMS (profils, droits d'accès, autorisations de lecture/écriture, etc.), qui comporte désormais des types d'utilisateurs supplémentaires et des niveaux à plus haute résolution dans la fonctionnalité de l'IOMS (droits d'utilisateurs par module/section/élément) qui sont respectivement présentés aux **tableaux 4 et 5** du document [COC_302/2023](#). La révision des rôles des utilisateurs de l'IOMS a débuté en 2022.
- b) L'adoption du module de gestionnaire de formulaires (afin de gérer et suivre tous les formulaires électroniques standards de l'ICCAT déclarés par les CPC) comme tâche de développement prioritaire. Cette décision vise à utiliser efficacement l'IOMS en ce qui concerne les formulaires de données des CPC soumis à l'ICCAT et peut potentiellement accélérer le processus de développement de l'IOMS. Une description détaillée est incluse à la section 8.2 du document [COC_302/2023](#).

Les phases 1 et 2 étant achevées et la phase 3 (2 ans : juin 2022 à mai 2024) progressant comme prévu, le WG-ORT a également discuté des activités de la phase 4 (2 ans : juin 2024 à mai 2026). Le programme de travail de 2022 a été réorganisé (comme indiqué dans le programme de travail du WG-ORT de 2023) en vue d'intégrer les changements convenus des phases 3 et 4, et de définir également les activités prévues pour la phase 5. Le programme de travail adopté est présenté à l'**appendice 1**. Le Groupe de travail a approuvé les activités suivantes pour les phases 3 et 4 (indiquées par ordre de priorité) :

Phase 3

- Module de gestionnaire de navires (inclut l'intégration de UN/FLUX)
- Module de gestionnaire de formulaires (pour tous les formulaires types standardisés ST, CP et TG)
- Module de gestionnaire des feuilles de contrôle s'appliquant aux requins/istiophoridés (à

- poursuivre au cours de la phase 4)
- Module de gestionnaire de ports (à poursuivre au cours de la phase 4)

Phase 4

- Gestionnaire de prises nominales de la tâche 1
- Gestionnaire de tableaux d'application

Le programme de travail de l'IOMS sera révisé par le WG-ORT à la réunion intersessions de 2024 (aux alentours de février 2024), et potentiellement ajusté en fonction des progrès accomplis à la réunion et des priorités déterminées par la Commission à la Réunion annuelle de 2023. Ces ajustements incluront un aperçu plus détaillé des activités et des priorités prévues pour la phase 5.

En plus des travaux de développement de 2023, l'équipe de développement de l'IOMS a également travaillé à la maintenance du code de l'IOMS existant (corrections de bugs et améliorations mineures) et s'est attaché à fournir une assistance à tous les utilisateurs de l'IOMS (personnel du Secrétariat, mandataires des CPC et mandataires de l'ICCAT). Le WG-ORT a fait part de ses préoccupations face à la charge de travail de l'équipe de développement restreinte de l'IOMS et aux tâches dont elle est chargée chaque jour, incluant les trois principaux rôles décrits ci-dessus. Le WG-ORT a déterminé que le maintien de ces trois rôles importants avec l'équipe de développement de l'IOMS actuelle n'est pas durable à long terme et a convenu de la nécessité d'accroître le budget ordinaire de l'ICCAT pour l'IOMS, dans le but de disposer d'une équipe permanente de trois ou quatre développeurs hautement spécialisés, chargés du développement et de la maintenance de l'IOMS. Le document [STF-211/2023](#) « Proposition de budget de la Commission pour l'IOMS 2024-2025 », soumis par le Président du WG-ORT, répond à ces préoccupations.

Travaux intersessions de 2023

Outre les diverses améliorations de l'IOMS (tableau 3 du document [COC_302/2023](#)) adoptées par le WG-ORT et le Secrétariat de l'ICCAT, le WG a également convenu de poursuivre les travaux pendant la période intersessions sur les questions suivantes (en 2023 et jusqu'à la réunion intersessions du WG-ORT, prévue pour février 2024) :

- a) Examiner et approuver¹ les rôles et droits des utilisateurs actualisés (en particulier pour le module de gestionnaires de navires et les États du pavillon).
- b) Examiner et approuver¹ les modifications du programme de travail.
- c) Examiner et adopter le rapport de la réunion de février 2023.
- d) Le Secrétariat de l'ICCAT examinera la possibilité d'utiliser le module de rapports annuels pour remplir la feuille de contrôle de la mise en œuvre des mesures s'appliquant aux requins et aux istiophoridés à une date antérieure (avant la prochaine réunion intersessions du WG-ORT).
- e) Planifier et participer à la formation et à l'essai du module de gestionnaires de navires (prévu le 5 octobre 2023).
- f) Rédiger et approuver la demande d'augmentation du budget à présenter au COC et au STACFAD en 2023 (avant le délai de 90 jours/juin 2023).
- g) Le Secrétariat de l'ICCAT continuera à étudier les exigences en matière de déclaration potentiellement redondantes dans le but d'élaborer un plan stratégique visant à éliminer ces redondances (présenter les progrès réalisés lors de la prochaine réunion).
- h) Examiner et soumettre un avis sur les réponses standards au rapport annuel (31 juillet 2023 avec l'assistance du Président du Comité d'application).
- i) Le Secrétariat de l'ICCAT continuera à développer la capacité des utilisateurs de l'IOMS à exporter tous les rapports annuels pour une année donnée (avant le 15 septembre 2023).

Ces tâches ont progressé comme prévu sans ajustements majeurs. Plus précisément, les tâches a-c, e, f et i sont considérées achevées à la date de la Réunion annuelle de 2023.

Sessions de formation à l'IOMS

Le WG-ORT a convenu de tenir une session de formation unique sur l'IOMS en 2023 (tenue en ligne le 16 octobre 2023), exclusivement consacrée au module de gestionnaire de navires afin que les CPC puissent

¹ Cela a été approuvé dans le cadre de l'adoption du rapport de la réunion du WG-ORT de 2023.

commencer à tester cet important module. Plus de 70 personnes de 32 CPC ainsi que des mandataires de l'ICCAT ont participé à la session de formation. Des sessions de formation additionnelles sont prévues pour le module de gestionnaire de navires au regard de sa complexité.

Afin de faciliter la planification du calendrier des réunions de la Commission en 2024, le WG-ORT a programmé à l'avance deux sessions de formation supplémentaires en 2024. Les dates exactes seront convenues lors de la prochaine réunion intersessions du WG-ORG.

Une assistance complémentaire a été apportée aux utilisateurs de l'IOMS de plusieurs CPC en 2023, faisant suite à des demandes de sessions individuelles adressées au Secrétariat. Le Secrétariat de l'ICCAT a rappelé que cette modalité d'assistance aux utilisateurs complémentaire sera maintenue à l'avenir et que les formations enregistrées continueront d'être mises à la disposition des CPC pour examen.

Rapports annuels au titre de 2023

L'IOMS de l'ICCAT est en production depuis le 1^{er} août 2021, le module de Rapport annuel (Partie I/Annexe 1 et Partie II/Section 3) étant disponible en ligne depuis ces trois dernières années. La soumission des rapports annuels par le biais de l'IOMS pour 2021 (année expérimentale) et 2022 (recommandée pour le remplissage en ligne) a essentiellement servi à des fins de formation, tandis que la soumission du rapport annuel (Partie I/Annexe 1 et Partie II/Section 3) par le biais de l'IOMS a été une exigence en 2023 (paragraphe 2 de la [Rec. 22-17](#)).

Le **tableau 1** présente un résumé des indicateurs statistiques concernant la soumission des rapports annuels via le remplissage en ligne (IOMS, au 04/11/2023) pour les années 2021, 2022 et 2023. Les indicateurs des rapports annuels de 2021 et 2022 (années expérimentales de l'IOMS) ont été inclus à des fins de comparaison. En 2023, un total de 46 CPC (41 Parties contractantes ; 5 Parties, Entités ou Entités de pêche non contractantes coopérantes) ont utilisé l'IOMS (81% des 57 CPC) et complété les deux sections (P1A1 : Partie 1/Annexe 1 ; PA2S3: Partie 2 /Section 3) des rapports annuels de 2023 via l'interface en ligne. Toutefois, certaines CPC doivent encore compléter une section ou les deux sections du rapport annuel de 2023 via l'IOMS (P1A1 : 11 CPC ; P2S3: 14 CPC). Parmi les CPC qui ont utilisé l'IOMS, le nombre de CPC sollicitant l'assistance du Secrétariat pour compléter les deux sections du rapport annuel a diminué en 2021 et 2023 pour les deux sections du rapport annuel (P1A1 : 42% en 2021, 28% en 2022, 5% en 2023 ; P2S3 : 42% en 2021, 23% en 2022, 2% en 2023). Cette tendance indique probablement l'acquisition d'une plus grande autonomie en ce qui concerne l'utilisation de l'IOMS par les utilisateurs des CPC, reflétant l'investissement raisonnable et le succès de la politique d'assistance aux utilisateurs de l'IOMS au cours de ces deux dernières années.

Conformément au paragraphe 1 de la [Rec. 22-17](#), toutes les CPC de l'ICCAT ont enregistré au moins un utilisateur dans l'IOMS à la date de la Réunion annuelle de 2023. Cela a été rendu possible faisant suite à la recommandation du WG-ORT visant à ce que le Secrétariat de l'ICCAT collabore avec le Président du WG-ORT afin de contacter de toute urgence les CPC n'ayant pas enregistré d'utilisateurs dans l'IOMS. Ces statistiques sont également disponibles pour les utilisateurs enregistrés dans l'IOMS (pour les deux rôles des CPC : administrateur et fonctionnaires) dans le portail en ligne de l'IOMS (<https://ioms.iccat.int>).

La Partie II, de la Section 5 du Rapport annuel de 2023 invitait les CPC à informer la Commission des principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et dans le respect des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT. Aucune CPC n'a fait part de difficultés dans l'utilisation de l'IOMS dans cette section (se reporter au document COC-311/2023 pour un complément d'informations).

2024 et au-delà

Afin de poursuivre les avancées du WG-ORT dans la réduction de la charge liée aux exigences en matière de déclaration de l'ICCAT, tant pour le Secrétariat que pour les CPC, et de faciliter l'accès à de précieuses informations, le WG-ORT demande à se réunir sous forme virtuelle pendant la période intersessions 2024 pour poursuivre ses travaux sur les phases 3 et 4. Le WG-ORT soutient également la tenue en 2024 de la/des session(s) de formation à l'IOMS additionnelle(s) préalablement convenue(s).

Tableau 1. Nombre de Rapports annuels (et ratios relatifs) dans l'IOMS pour 2021, 2022 et 2023, par section, état d'achèvement et mode de remplissage (avec/sans l'assistance du Secrétariat). Les valeurs en « rouge » indiquent le nombre de section en attente qui doivent être complétées par les diverses CPC à l'avenir.

Indicateur	Section	État d'achèvement	Type de Partie	Année du Rapport annuel / Assistance du Secrétariat [Oui/Non]												
				2021				2022				2023				
				Non	Oui	En instance	Total	Non	Oui	En instance	Total	Non	Oui	En instance	Total	
Nombre de rapports annuels	Application (P2S3 : Partie 2/Section 3)	complet	CP	18	19		37	32	10		42	37	1		38	
			NCC	1	3		4	5		5	5			5		
		incomplet	CP	3	2	10	15	1	3	6	10			14	14	
		NCC			1	1										
		Total			22	24	11	57	38	13	6	57	42	1	14	57
	Statistiques (PIA1: Partie 1/Annexe 1)	complet	CP	17	21		38	32	10		42	36	1		37	
		NCC	2	2		4	5		5	5			5			
incomplet		CP	4	1	9	14	1	6	3	10	2	2	11	15		
	NCC			1	1											
	Total			23	24	10	57	38	16	3	57	43	3	11	57	
Ratio (%)	Application (P2S3 : Partie 2/Section 3)	complet	CP	32%	33%		65%	56%	18%		74%	65%	2%		67%	
			NCC	2%	5%		7%	9%		9%	9%			9%		
		incomplet	CP	5%	4%	18%	26%	2%	5%	11%	18%			25%	25%	
		NCC			2%	2%										
		Total			39%	42%	19%	100%	67%	23%	11%	100%	74%	2%	25%	100%
	Statistiques (PIA1: Partie 1/Annexe 1)	complet	CP	30%	37%		67%	56%	18%		74%	63%	2%		65%	
		NCC	4%	4%		7%	9%		9%	9%			9%			
incomplet		CP	7%	2%	16%	25%	2%	11%	5%	18%	4%	4%	19%	26%		
	NCC			2%	2%											
	Total			40%	42%	18%	100%	67%	28%	5%	100%	75%	5%	19%	100%	

Programme de travail révisé de l'IOMS (2023), couvrant les phases de développement actuelles et futures

Phase de début	Priorité	Module/Tâche	Description	Exigences de données	État de développement	Date Début	Date Fin	Phase de fin	Budget	Commentaires
1	1	Module	Partie centrale/base de données de l'IOMS	n/a	Achévé	01/06/2019	01/08/2021	2	COM-18	
1	2	Module	Rapports annuels IOMS (Partie II/Section 3, Partie I /Annexe 1)	S:GEN01, M:GEN01	Achévé	01/06/2019	01/08/2021	2	COM-18	
1	3	Tâche	IOMS en production		Achévé	01/06/2019	01/08/2021	2	COM-18	
1	1	Tâche	Sessions de l'atelier de formation (Phase 1)		Achévé	28/04/2022	01/09/2022	2	COM-18	Deux sessions (4 h chacune)
1	1	Tâche	Maintenance (Incluant des améliorations et corrections des erreurs)		En cours	01/06/2019	n/a	n/a	COM-18	Tâche continue (maintenance)
2	1	Module	Système d'aide dynamique (module)	n/a	Achévé	31/03/2021	31/03/2022	2	CPC (UE)	Contribution volontaire de l'UE (2021-2022)
2	1	Tâche	Ajustements de la nouvelle définition des rôles	n/a	Achévé	15/02/2022	15/03/2022	2	COM-19	Adoptée par le WG-ORT 2022
2	1	Module	Gestionnaire de navires ICCAT	Jusqu'à 21 exigences en matière de données (registre des navires, 11 listes d'autorisation, navires de charge, accords d'affrètement, autorisations de transbordements, activité de l'année antérieure)	En cours	01/03/2021	31/10/2023	3	COM-19 et CPC (UE)	Développement étendu à la phase 3 (10 mois supplémentaires) conjointement avec l'intégration de UN/FLUX. Couvert en partie par les contributions volontaires de l'UE (2021, 2022, 2023)
2	1	Tâche	Intégration de UN/FLUX dans le Gestionnaire des navires	Toutes les exigences du registre et de l'autorisation de navires (11 listes)	En cours	01/04/2022	30/11/2023	3	CPC (UE)	Contributions volontaires de l'UE (2021, 2022, 2023)
2	2	Module	Améliorations du système d'aide dynamique (généralisation)	n/a	En cours	01/04/2022	31/03/2023	3	CPC (UE)	En voie d'achèvement (essais finaux)
2	1	Tâche	Sessions des ateliers de formation sur les navires	n/a	Prévu	05/10/2023	05/10/2023	3	COM-19	Essais préliminaires des utilisateurs de l'IOMS sur le module des navires (1 session)
3	1	Module	Gestionnaire de formulaires	Module pour télécharger et gérer tous les formulaires de l'ICCAT (ST, CP; TG)	Prévu	01/07/2023	31/12/2023	3	COM-21	Dates de début et de fin : estimations
3	2	Module	Gestionnaire de ports	M:BFT21, M:SWO10	Prévu	01/01/2024	31/05/2024	3	COM-21	Dates de début et de fin : estimations
3	1	Tâche	Sessions des ateliers/formation pour le gestionnaire de ports et le gestionnaire de formulaires	n/a	Prévu	À définir	À définir	3	COM-21	À définir, 1 session chacun
3	1	Module	Gestionnaire de feuilles de contrôle istiophoridés/requins	M:SHK05, M:BIL01	Prévu	01/05/2024	À définir	4	COM-21	Étudier la possibilité de réutiliser le code du module AR ; la date de début est sujette à changement
3	1	Tâche	Sessions des ateliers de formation sur les feuilles de contrôle istiophoridés/requins	n/a	Prévu	À définir	À définir	3	COM-21	
4	1	Module	Gestionnaire de T1NC (Tâche 1 capture nominale)	S:GEN03	Prévu	30/06/2024	À définir		COM-23	La date de début est sujette à changement (dans l'attente de l'étude sur le temps requis)

4	2	Module	Gestionnaire de tableaux d'application (COCT)	M:GEN03	Prévu	30/06/2024	À définir		COM-23	La date de début est sujette à changement (dans l'attente de l'étude sur le temps requis)
4	1	Tâche	Sessions de l'atelier de formation sur T1NC/COCT	n/a	Prévu	À définir	À définir		COM-23	
4	1	Tâche	Améliorations et corrections des erreurs	n/a	Prévu	À définir	À définir		COM-23	
5	1	Module	Programmes SDP (SWO, BET)	M:TRO06, M:SWO01	Prévu				COM-23	
5	2	Module	Gestionnaire de rapports hebdomadaires et mensuels sur le thon rouge (BFT)	M:BFT22, M:BFT23, M:TRO14 hebdomadaire BET	Prévu				COM-23	
5	3	Module	Prise et effort de la tâche 2	S:GEN04	Prévu				COM-23	
5	1	Tâche	Améliorations et corrections des erreurs		Prévu					

* Dates préliminaires (provisoires) pour les activités en cours (Date de fin) et futures (Date de début/Date de fin).